

FONDS DEPARTEMENTAL DES COLLEGIENS

Année scolaire : 2015-2016

Coordonnées du collège :

Nom et coordonnées du demandeur :

Nom et prénom des parents :

Adresse des parents :

Nom et prénom du collégien :

..... Classe du collégien :

Quotient familial :

- joindre l'attestation de paiement CAF mentionnant le quotient et le nom du bénéficiaire, éditée dans les 3 mois précédant le voyage.

Signature du demandeur :

j'autorise le collège à présenter ma demande ;

je certifie exactes les informations mentionnées sur ce formulaire

Proposition de l'établissement :

Voyage scolaire avec nuitées : lieu et dates * :

* Le fonds départemental des collégiens **est non rétroactif.**

Montant de la dépense :

Montant proposé * :

* cette somme sera payée au collège et est à déduire du coût du voyage.

Date de la demande :

Visa du Chef d'établissement
Cachet de l'établissement

Rappel : ce document doit être transmis par les collèges à la maison du Conseil départemental de votre territoire, sous enveloppe fermée. Une copie, visée par le chef d'établissement, doit-être transmise à l'agent comptable.

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'instruction de votre demande. Elles font l'objet d'un traitement informatique. En application la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous pouvez vous adresser au Correspondant informatique et libertés du Département de l'Isère : *Correspondant informatique et libertés - Département de l'Isère - 7 rue Fantin-Latour - B.P. 1096, 38022 Grenoble - mail : cil@isere.fr.*